# Fiche Technique SOPERNET'

PREVENT



# **GEL HYDROALCOOLIQUE**



pour la désinfection des mains par friction.

Solution hydroalcoolique agréablement parfumée pour la désinfection des mains par friction. Particulièrement adapté aux secteurs de la santé, de la restauration et des industries agroalimentaires.

Sans rinçage, ni séchage peut s'utiliser sans eau. Laisse après usage une sensation de fraicheur. Bactéricide selon la norme EN 1040, fongicide selon la norme EN 1275 et virucide. Actif sur listéria, salmonelle, HIV1. Hépatite B et H1N1 (voir au verso le tableau

## Mode d'emploi

Sur mains sèches, appliquer une dose de lotion.

Se frotter les mains pendant 30 secondes.

Ne pas oublier de frotter le dos de la main, entre les doigts, sous les ongles puis les poignets. Ne pas rincer.

## Précautions d'utilisation

Usage externe sur peau saine uniquement. Ne pas avaler. Éviter les projections oculaires.

Ne pas mélanger avec d'autres produits antiseptiques. Ne pas pulvériser à proximité d'une flamme.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

L'emballage peut être éliminé en tant que déchet nin dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date de fabrication indiquée sur l'emballage. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

### Données techniques

Aspect: liquide limpide Densité: 0,96 pH: 7.9

- <u>Législation</u>:
  Sécurité : Produit inflammable. Pas de risque spécifique connu à ce jour pour l'homme et l'environnement selon la Directive dite «toutes préparations» 1999/45/CE et ses adaptations.
- Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.
- Protection de l'environnement :

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n°648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

- Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Substances actives biocides: - chlorure de didecyldimethyl ammonium, CAS: 7173-51-5, 2,5 g/l,

- éthanol, CAS: 64-17-5, 120 g/l, propane-2-ol, CAS: 67-63-0, 101 g/l.
- Conforme à l'arrêté du 08/09/99 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

### **Emballage:**

carton de 4 bidons de 5 L avec pompes carton de 12 flacons de 1 L avec pompes carton de 20 flacons de 500 ml carton de 40 flacons de 250 ml

28/12/10 Ind. 3